

Le palais Ducal

Peu de traces de ce palais sont encore visibles de nos jours, toutefois le musée de l'Ardenne en conserve une des plus belles : la plaque de fondation en plomb que Charles de Gonzague posa lui-même le 17 mars 1625. Cet édifice qui devait fermer le quadrilatère formé par la Place Ducale ne fut jamais achevé.



La fontaine Ducale

De plan carré, elle était flanquée de cuves semi-circulaires qui recevaient l'eau. Au centre, un premier piédestal était surmonté d'un second « en forme de quatre termes » de marbre noir, le tout couronné par un second bassin de jaspe orné d'un troisième piédestal qui supportait une sculpture. Cette fontaine s'inscrit dans une tradition italienne où la source est au centre des espaces publics. Charles de Gonzague renoue avec ses origines paternelles et apparaît comme « maître des eaux ». Cette emprise sur la nature traduit un geste politique ostentatoire fort de la part d'un mécène qui prodigue généreusement ses bienfaits. La fontaine était protégée par une enceinte en bois à tourniquets qui empêchaient les chevaux d'aller y boire.

Elle fut plusieurs fois remaniée et réparée. Au XIX^e siècle elle est remplacée par une autre fontaine monumentale surmontée de la statue de Charles de Gonzague qui sera déplacée en 1999 pour être installée au « Point central » à l'entrée de la rue Bérégovoy (partie haute de la rue piétonne). Cette dernière est aujourd'hui remplacée par une fontaine s'inspirant de celle de 1626. Les fragments de la fontaine antérieure à celle du XIX^e siècle ont été conservés par les musées municipaux.



Photo : MRW / Ville de Charleville-Mézières

Sources :

- Alain Sartelet, *Charleville au temps des Gonzague*, musée de l'Ardenne, Ville de Charleville-Mézières, 1997.
- Émmanuelle Loizeau, *Étude architecturale de la Place Ducale et Aux origines de la Place Ducale : question de Paternité in Charleville, chef d'œuvre du XVII^e siècle*, musée de l'Ardenne, Ville de Charleville-Mézières, 2010.

Ville de
Charleville
Mézières

La Place Ducale joyau de l'architecture XVII^e



Infos :
03 24 32 44 64
musees@mairie-charlevillemezières.fr
www.charleville-mezieres.fr



Charleville, splendeur et modernité d'une cité ducale

Voulue par Charles de Gonzague, Charleville constitue au XVII^e siècle un joyau d'architecture. Les idées nouvelles de l'architecte, urbaniste et ingénieur Clément Métezeau, frère de l'architecte du roi, Louis Métezeau, et de Charles de Gonzague vont faire de Charleville une ville extraordinairement moderne pour l'époque, avec de larges rues, de vastes places qui permettent ainsi à la lumière de se diffuser et à l'air de circuler ainsi qu'une place importante réservée aux espaces verts.

Charleville est bien l'œuvre d'un prince architecte, « une aventure mûe par la volonté d'un seul homme ». Charles de Gonzague édicte une série d'ordonnances fixant les règles de construction, les proportions, les symétries, l'entretien insistant notamment sur le respect des matériaux d'origine. Cette obligation d'homogénéité étendue à toute la ville se retrouvera, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, dans l'ordonnance de Louis XIV portant sur les élévations des bâtiments situés à proximité du Palais de Versailles.

La Place Ducale

Édifiée entre 1606 et 1624, dans le projet de Charles de Gonzague la Place Ducale, point de convergence, est le centre géométrique, architectural, administratif et économique de la ville. En ce sens elle se rapproche du forum romain. En effet, elle est située au croisement orthogonal de deux axes de circulation majeurs qui divisent la ville en quatre quartiers égaux. Elle réunit la fonction politique avec notamment le futur palais Ducal, le siège du conseil de ville, l'auditoire et la prison et la fonction économique et commerciale. De nombreux artisans et commerçants tiennent échoppes sous ses arcades. La primauté leur a été d'ailleurs accordée. Ainsi on y trouve tapissier, drapier, veloutier, imprimeur, armurier, etc.

Elle est un des nombreux exemples de cette architecture dite « de brique et de pierre », apparue en France dès la fin du Moyen Âge et qui connut un bel engouement durant les premières décennies du siècle d'Henri IV et de Louis XIII. Son architecture domine le reste de la ville où les bâtiments ne s'élèvent que sur un seul étage. Les pavillons de la Place Ducale eux en comportent deux.

Les premiers habitants s'installent en 1624.



Bien que légèrement plus petite, la Place Ducale a souvent été comparée à son aînée, la Place des Vosges, à Paris, ancienne Place Royale. L'ensemble des façades est marqué par un rythme quaternaire, vertical par la présence de quatre travées et horizontal par les quatre niveaux séparés par des bandeaux horizontaux de pierre qui encadrent les plein-de-travées, régulièrement interrompus par les croisées. Les immeubles qui bordent la Place Ducale sont de deux types : 24 pavillons de quatre travées et frontons triangulaires et quatre pavillons plus hauts à deux travées, couverts de dômes à clocheton. Des galeries à arcades entourent la place sur trois côtés. La composition d'ensemble est marquée par la répétition qui crée l'uniformité.

Les façades sont ornées d'un chaînage en harpe appareillé en bossage à chanfrein rustique. Ces bossages accrochent ainsi la lumière, ce qui accentue les reliefs. Le profil des moulures apparaît plus rustique que celle de la Place Royale et le dessin d'ensemble moins recherché, les chambranles de la Place Ducale, peu sophistiqués, se réduisent en effet à de simples bandes de pierre sans mouluration, contrairement à sa consœur parisienne. Seuls les quatre demi-pavillons possédaient une petite niche qui abritait chacune leur saint protecteur.



Deux exemples en subsistent encore aujourd'hui : Saint Ignace et la Vierge. Ces quatre demi-pavillons de deux travées étaient originellement couverts de combles à l'impériale ornés d'un fronton et surmontés d'un clocheton. Leur présence permet d'accentuer la partie centrale de chaque aile. Ils se distinguent non seulement par leur dôme, qui devait être encore en place au XVII^e siècle,



mais aussi par leur troisième étage surmonté d'un attique portant fronton. Légèrement surhaussés, ils étaient visibles de loin, au delà des fortifications afin de signaler aux voyageurs la magnificence de la ville et l'éminent statut de son commanditaire. De ces quatre combles, un seul a été reconstruit, le dôme Notre-Dame, unique témoin de l'élégance originelle de la place. Pour le reste les demi-pavillons présentent le même ordonnancement que les pavillons voisins dont les toitures, élégamment proportionnées, représentent un tiers de la hauteur du pavillon.

En dépit des altérations de la place au cours des siècles, il semble bien que les pavillons présentaient à l'origine un grand fronton triangulaire avec retour englobant deux lucarnes en maçonnerie dites « lucarnes flamandes », reposant sur l'entablement et séparées par une table de pierre. De part et d'autre, deux fines volutes forment amortissement. Une cheminée en brique et pierre se situe au faite du toit.

De manière générale, Charles de Gonzague et Clément Métezeau optent pour un système de hauts combles isolés descendant jusqu'au niveau de la ligne d'égout des grands versants. Ce type de toiture présente une structure à étage de type hollandais à quatre niveaux avec jambes de raidissement en entrail retroussés. La charpente du pavillon n°39-41 est une de celles qui a conservé le plus d'éléments d'époque ; les niveaux 3 et 4 sont d'origine.

